



AVIS IMPORTANT AUX CONTRIBUABLES

Report de l'échéance de télé déclaration des impôts au 18 décembre 2016

La Direction Générale des Impôts tient à informer les contribuables effectuant la télé déclaration que l'échéance pour ce mois de décembre est reportée au **Dimanche 18 Décembre 2016**. Aucune pénalité ne sera appliquée.

La Direction Générale des Impôts remercie déjà les contribuables de leur précieuse collaboration.

Antananarivo, le **16 DEC 2016**
Le Directeur général des impôts



RAZAFINDRAKOTO Ioufi Garisse
Inspecteur des Impôts